

PRP : SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL : SST

PUBLIC VISÉ

Tout public
Plan de développement des compétences
Individuels payants
Prise en charge demandeur d'emploi possible

DUREE

Durée de formation : 14 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 7h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Session ouverte toute l'année.

LIEUX DE FORMATION

Greta Seine-et-Marne
Lycée François 1er
11, rue Victor Hugo
77300 FONTAINEBLEAU

CONTACT

Greta Seine-et-Marne
Sabrina Baaziz
Tél : 01.64.32.91.62
greta77.fontainebleau1@ac-creteil.fr
Réfèrent handicap :
sabelle RUETTE greta77.referent.
handicap@ac-creteil.fr
Consulter notre Politique Handicap

TARIFS

Prix tarif public maximum :
Tarif heure stagiaire : 22,00 €.
Organisme non soumis à la TVA.
[Voir nos conditions générales de ventes](#)

CODES

NSF : 344
Formacode : 42829
Code Rome : K1705

OBJECTIFS

Être capable d'exercer son rôle dans le champ de la prévention au sein de son entreprise.
Être capable de faire face à une situation d'accident du travail pour protéger alerter et secourir.
Être capable de repérer les dangers d'une situation de travail et en informer sa hiérarchie.

PRE-REQUIS

Pas de pré requis
Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Demande de devis
Inscriptions du 01/01/2025 au 31/12/2025 au Lycée François 1er à FONTAINEBLEAU.
Nous contacter
Sous réserve de financement.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation interactive
Alternance entre apports théoriques et mises en situation
Travail sur des cas concrets
Manipulation sur mannequins adultes et enfants
Remise de documentation
Evaluation et certification selon les modalités du référentiel de l'INRS.

Groupe de 4 personnes minimum et de 10 personnes maximum

Le maintien actualisation des compétences (MAC) des personnes déjà titulaires du Certificat SST est obligatoire tous les 24 mois, il est d'une durée de 7h minimum pour un groupe de 10 personnes maximum.
Cours du jour

CONTENUS

- ▶ Situer son rôle de sauveteur secouriste du travail dans l'organisation de la prévention de l'entreprise. 1h
- ▶ Mettre en oeuvre des actions de prévention et informer les personnes désignées des situations dangereuses repérées. 3h
- ▶ Situer le cadre juridique de son intervention . 1h
- ▶ Intervenir dans une situation d'accident de travail (protéger, examiner, faire alerter et secourir). 7h
- ▶ Épreuves certificatives 2h

VALIDATION

- ▶ certificat niveau : sans